

LE MOT DU MAIRE ET DE VOS CONSEILLERS

Ce bulletin désiré par vos elus a pour but de vous préciser notre action, et de permettre à toutes les societés et à toutes les activités de Saint Vincent de Reins de s'exprimer.

Notre action communale et la volonte qui nous animent se sont fixees trois priorités :

- Favoriser l'emploi par le maintien et le développement de notre agriculture, de notre artisanat, de nos commerces et de nos industries.
 - Favoriser le logement de vous tous.
- Favoriser ce que j'appellerais le "bien-vivre" à Saint Vincent : activités culturelles, sportives et, animations de toutes sortes.

Ce bulletin vous apportera la confirmation que Saint Vincent de Reins a vécu, vit et vivra. En effet, se mèleront au gré des pages l'histoire sans laquelle aucune société ne peut vivre, le présent et le futur que vous devinerez au travers des choix de notre budget.

Et maintenant, à vous de découvrir votre village ou de réapprendre ce que vous avez oublié.

A l'année prochaine

Lucien DEVEAUX,

Adjoints: Mrs ALLAS Marius - DURY Jean

Conseillers : Mrs CHABERT André - DARPHIN Jean-Luc - DUMOULIN Pierre - FOUGERARD

Michel - GONDY Gérard - LACHIZE Jean - MURAT Pierre - NOILLY Roger.

Mmes CORGIE Monique - DUDU Raymonde - NONY Michèle - ROLLET Andrée.

Employés municipaux : Secrétaire de Mairie : M. François LACHAIZE

Employé de voirie : M. Franck DIANA

BUDGET 1984 SECTION DE FONCTIONNEMENT

-RECETTES-

:	1983		1984
: 714		: LOCATION DES IMMEUBLES : DROITS DE PLACE :	:50:.000
: 715 : 716 :		: CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES :	600 :
722	1 000	: INTERETS DES CREANCES	1 000 :
7336	1 700	RECOUVREMENT CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE	2 000
23703 7371	60 000 500	: RECOUVREMENT ASSURANCES : PARTICIPATION DE L'ETAT	500 :
740 7411 7412 7421	. 55 565	: DOTATION FORFAITAIRE : DOTATION DE PEREQUATION (P.F.) : DOTATION DE PEREQUATION (Impôt Ménage) : DOTATION DE FONCTIONNEMENT :	166 181 : 121 562 : 80 650 : 50 464 :
750 751 752 753	400 18 121 2 500 500	: ATTRIBUTION SUR PERMIS DE CHASSE : TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION : LICENCE DES DEBITS DE BOISSON : IMPOTS SUR LES SPECTACLES	280 : 18 921 : 2 300 : 600 :
777 7781 7782	415 723 6 957 1 040	PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ATTRIBUTION FOND NATIONAL DE LA-TAXE PROFELLE " DEPARTEMENTAL " "	526 412 : 8 669 : 867 :
:	930 967		1 031 006

:-:-:-:-:-:-:-:

SERVICES

DOCTEUR : 89.60.44

ECOLE CHAMPAGNAT : 89.61.18

GENDARMERIE : 89.30.36

INFIRMIERES DOMICILE

- Mme ALTET : 89.60.24

- Mme DUMOULIN : 89.60.43

MAIRIE : 89.60.15

PAROISSE : 89.60.32

PHARMACIE : 89.60.24

POMPIERS : 89.60.15 - 89.62.97 (Mr Marius NONY)

POSTE : 89.60.13
REGIE RSAR : 89.60.31

BLOGET 1984 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES-

: :	1983		1984
600	100	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	400
: 601:		: ALIMENTATION	: 100 :
: 602:		HABILLEMENT	
: 603 :		CARBURANTS	: 6 500 :
: 604 :		COMBUSTIBLES	: 30 000 :
: 605 :		PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER	: 200 :
: 606 :		FOURNITURES DE VOIRIE FOURNITURES SCOLAIRES	: 1000 :
: 608 :		FOURNITURES DE BUREAU	: 8 000 : : 6 500 :
: 609:		AUTRES FOURNITURES	500:
: :			:
: 610 :	155 000 :	REMUNERATION DU PERSONNEL PERMANENT	: 172 000 :
: 611 :		" " TEMPORAIRE	: :
: 612 :		REMUNERATIONS DIVERSES	: 20 000 :
: 613 :	64 000	CHARGES SOCIALES	: 70 000 :
: 621 :	5 AAA	IMPOTS FONCIERS ET TAXES FONCIERES	8 000 :
: 624 :		DROITS TIMBRES ET ENREGISTREMENT	: 1 200 :
: :	:		: :
: 6310 :	40 000 :	ENTRETIEN DE TERRAIN (CIMETIERE)	: 40 000 :
: 6312 :		ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX	: 60 624 :
: 6313 :		ENTRETIEN VOIRIE ET RESEAUX	: 130 000 :
: 6314 :		ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE	: 7 000 :
: 6315 :		ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT	: 11 000 :
: 633 :		ACQUISITION DE PETIT MATERIEL ELECTRICITE ET EAU	: 7 000 : : 45 000 :
: 638 :		PRIMES ASSURANCES	: 14 000 :
: ::		LITHICO MOCO MINOCO	: :
: 6401 :	63 190 :	CONTINGENT D'AIDE SOCIALE	: 71 495 :
: 6405 :	400 :	COTISATIONS MUNICIPALES	: 500:
: 6406 :		CONTINGENT SERVICES D'INCENDIE	: 10 220 :
: 6407 :		PARTICIPATION A CHARGES INTERCOMMUNALES	: 40 000 :
: 6409 :	300 :	AUTRES CONTINGENTS	: 300 :
: 657 :	30 000 :	SUBVENTIONS	: 20 000 :
: 6580 :		VERSEMENT AU BAS (Impôts sur spectacles)	: 200 :
: ::		validation (allipe to day opening)	: :
: 660 :	2 500 :	FETES ET CEREMONIES	: 3 000 :
: 662:	151 :	IMPRESSIONS ET RELIURES	: 160 :
: 663 :		DOCUMENTATIONS DIVERSES	: 1500:
: 664 :		FRAIS DE PTT	: 3 000 :
: 665 :		FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	. 20.000
: 666 :	35 000 :	INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS	: 38 000 :
671	66 F20 •	INTERETS D'EMPRUNTS LOCAUX	: 81 009 :
: 672 :		FRAIS FINANCIERS DIVERS	: 4 000 :
		FRAIS D'ASSIETTES ET RECOUVREMENTS	: 50:
: :			: :
: 83:	58 304 :	PRELEVEMENTS POUR INVESTISSEMENTS	: 118 948 :
: :	:		::
: :			. 4004 000
: :	930 967 :	a e	: 1031 006 :
: :	;		· · ·

SECTION D'INVESTISSEMENT (TRAVAUX 1984)

••					••
93/ 5/0 :]	-		-	
	1		. 037 570	TOTAL	
200 000 :				2	
50 000 :	: FONDS COMPENSATION TVA : EMPRUNT CREDIT AGRICOLE DU RHONE	1421	200 000	: ACQUISITION BATIMENT POUR SALLE DES FETES	 เก
65 000					
19 688 : 37 875 : 7 437 :	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PRELEVEMENT DEFIGIT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE	105	65 000	AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE	 23 3
90 000 :					
28 280 44 500 17 220	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTALES : FONDS DE COMPENSATION DE TVA : PRELEVEMENT	1053 1421 115	90 000	AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX	235
308 000 :					
103 288 : 54 712 : 150 000 :	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTALES PRELEVEMENT EMPRUNT CAISSE EPARGNE	1053 115 16	308 000	CONSTRUCTION D'UN DEPOT MUNICIPAL	232
60 000					
40 000 : 9 141 : 10 859 :	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PRELEVEMENT VERSEMENT 1ère ANNUITE CLUB TENNIS	1053 115 2539	60 000	VOIRIE FSIR 1984	233
173 112 :	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1059	173 112	CONSTATATION REDEVANCE CLUB TENNIS	2539
41 458 :	PRELEVEMENT	115	41 458	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	16
	RECETTES	COMPTES		DEPENSES	: COMPTES





Le Comité d'Accueil se doit de féliciter et d'approuver M. le Maire et son Conseil de créer un bulletin municipal. Chaque association pourra s'y exprimer et y manifester ses idées.

Le Comité d'Accueil formé dès 1966 a eu pour premier Président M. Albert PORTE puis M. SOUFFLET, M. BAIZET, M. BEROUD, M. BAIZET et actuellement M. Léon LIEVRE. Le Comité d'Accueil est rattaché juridiquement au S.I. D'Amplepuis avec lequel il travaille en parfaite collaboration; son but au—delà de l'accueil des touristes et des groupes, est de rendre le territoire de la commune plus agréable à vivre.

Le Comité d'Accueil a organisé des circuits pédestres qu'il faudrait baliser à nouveau ; nous nous y emploierons, il a implanté des tables de camping par exemple au Château Gaillard, au Lacheron, au plat de la Bruyère. Il a crée certains parterres fleuris (rosiers), il s'occupe chaque année de véhiculer de nombreux plans de fleurs (environ 700) pour agrémenter les abords des maisons particulières.

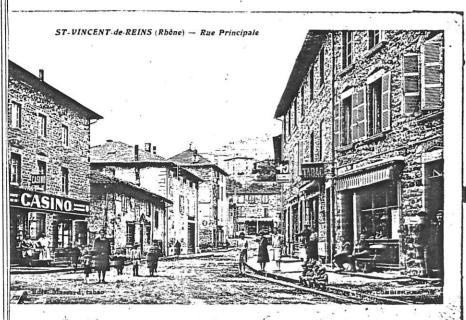
Les deux grandes manifestations à son actif sont : le concours de TIR à 50 mètres, la deuxième quinzaine d'Août qui a lieu au terrain de la Casse—Froide, la randonnée pédestre du mois de Septembre (le 16 Septembre en cette année 1984), d'une quinzaine de kilomètres qui permet aux participants d'apprécier les beautés automnales de nos forêts.

Son rôle non moins appréciable est d'aider grandement à l'organisation des fêtes locales, en particulier pour tenir les buvettes.

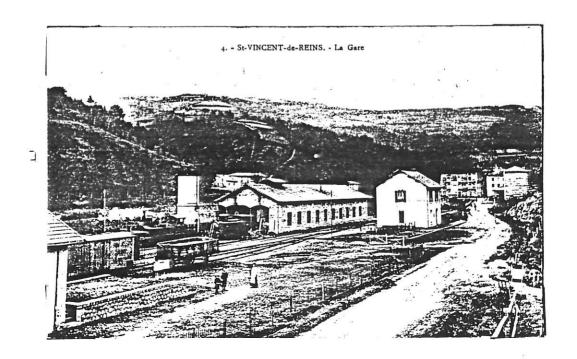
La commune possède un certain nombre de points de vue forts agréables : La Cornille sur les Filatures, la Tuillière, le Pont de la Côte et Comby ; La Madone sur la vallée du Reins ; et, Notre Dame qui est l'objet d'une vénération toute particulière le 15 Août, jour de nos illuminations. D'autres points de la commune intéressants et d'autres curiosités seraient à signaler, nous nous ferons un plaisir de le faire dans une prochaine édition.

Léon LIEVRE

Saint. Vincent. Rétro







SAINT-VINCENT-DE-REINS (relevé dans un bulletin Cantonal de 1914)

Ce village est situé à 75 kilomètres de Lyon, 42 de Villefranche et 17 d'Amplepuis. La commune, dont la superficie est de 1 392 hectares, est limitée au nord par Thel et Ranchal; à l'est, par Saint-Bonnet-le-Troncy; au sud-est, par Cublize; à l'ouest par la Chapelle de Mardore et Cours. Population: 1824 habitants, 521 électeurs. Altitude au bourg de 617 mètres, le point culminant du canton (927 mètres) se trouve sur la commune. Bureau de poste. Telegraphe et Téléphone. Perception. Relie à Amplepuis par un chemin de fer départemental.

L'industrie du tissage mécanique y a remplacé en partie la filature du coton, et est favorisée par un cours d'eau, le Reins, affluent de la Loire, qui, sur son parcours, alimente de nombreuses chutes. C'est à l'intervention de ce cours d'eau qu'est due l'existence d'importantes usines de cotonnades qui permettent à la commune de Saint-Vincent-de-Reins de contribuer pour sa large part à la fabrication des tissus qui sont la juste renommée de la région de Thizy et de Roanne.

Avant la Revolution, paroisse du Beaujolais, diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection et sénéchaussée de Villefranche, justice de Magny de Beaujeu et de Chamelet. Le prieur de Charlieu nommait à la cure. M. Burtin de Vaution (de Chamelet) était seigneur du canton de Boutouge. Le château avec fief de Montout appartenait à M. Valence de la Mignardière.

Maire: M. J.B.S. ROLLIN
Adjoint: J.-M. MONTIBERT
Conseillers municipaux: MM. LESTRA, DIOT, MURAT, MOISSONNIER, SUCHEL,
PICOT, OVIZE, J.-M. COLAS, CRUZILLE, DULAC, J.-F. COLAS, ODIN, PHILIPPE
Secretaire de Mairie: M.-T. FILLON
Compagnie de Sapeurs Pompiers: M. FARJAS, lieutenant
Société d'Anciens Militaires: M. ROLLIN, maire, président
Société de Secours Mutuels: M. A PICOT, président
Société de gymnastique (1'Espérance): M. GIRAUD, président
Société de gymnastique (1a Montagnarde): M. BRAVARD, president
Directeur de l'Ecole Libre: M. CHABERT
Directeur de l'Ecole Laïque: M. FOURET
Directrice de l'Ecole Communale: Mme FOURET
Abonnes au Téléphone: MM. GOUTTENOIRE, JUNET, DEVEAUX et Cie

Accoucheuse : Au

Mme Darphin : Au

Articles Mortuaires C. Rouillet.

Cafés

: Augay, Beroud, Billet, Callandry : Chuzeville, Darphin, L. Darphin, : Demure, Dérigo, Goujat(Vve), La-: brosse, Lambelin, Marchand, Mol-

: lard, Muguet, Murat, Paquet, Plasse,

: A. Trambouze, Troncy (Vve).

Bouchers-Charcutiers Vieilly.

Boulangers Labrosse, Roche, Saint-Paul, Sct : Saint-Paul, Troncy. coopérative (aux Filatures), Troncy:

Charpentiers-Menuisiers Ballaguy, Butty, Champalle, Des-noyel, Longère, Plasse, Roche.

Chapeliers Brun, Verchère.

Charrons-Forgerons Beroud, F. Suchet, V. Suchet

Coiffeurs Cherpin, J.C. Montibert, Montibert:

Cordier

Thomasson.

Cordonniers, Chaussures Blettery, Brun, Philippe, G. Rouillet, Verchère.

Couturières Mmes Dargaud, Devaux, Chermette, : Thivin, Melles Paquet, Troncy.

Cotonnades (fabr. de) Gouttenoire et Cie, Suchel et Cie: Melles Aulas, Murat, Philippe, Rollin st et fils.

Epiciers Billet, Coudert, Darphin, Desseigne, Diot, Duverger, Grognet Lechère, Matray, Ovize, Plasse Durousset, Sct coopérative (aux Filatures), casino

For C. S.

Encadrements

Butty, Thevenet.

Ferblantiers Fargeas, Soitel.

Hotels Darphin, Lambelin, Mollard, Trambouze.

Horloger

Fougeras.

Legumes-Fruits

Vacheron

Literie D. Desseigne, Farjas, Diot, Grognet, Matray

Augay, Coillard, Plasse, Sirop, : Clairin, Livet, Muguet, J. Nony, : V. Nony.

Matelassiers

Maréchaux-Ferrants : Regnat, J. Soitel.

Mécaniciens

: Grosselin

Médecin

: Villa.

Meuniers : Giraud, Plasse.

Modistes
: Mmes Mulsant, Montibert, Melles
: E. Plasse, L. Soitel, Dérigo.

: Nouveautes, Mercerie, Rouenneries : Champalle, Desseigne, Diot, Grognet : Fargeas, Fillon, Matray, Montillé.

Peintre-Platrier Giraud

Pharmacien : Bravard.

Repasseuses : Dargaud.

Sabotier

Lachaize

Scierie

: Giraud

: Serruriers : Philippe, Soitel

: Brun, Darphin.

Tailleurs Colas, Desseigne, Patet.

Voituriers : Lambelin, Peuillon.

Vins : Chuzeville, Murat, Roche, Saunier, : A. Trambouze

Zingueur-Quincaillier : Fargeas.

:-:-:-:-:-:-:-:



Cette Compagnie de Secours d'Incendie et autres sinistres est née en 1902, homologuée en 1904 par le Maire de la Commune, donc 80 ans en cette année 1984.

Reconnue d'intérêt public en 1907 après les nominations des gradés respon — sables de cette unité, qui à cette époque comptait 52 membres : Officiers, Sous—Officiers, Caporaux et Sapeurs ; et ce jusqu'au 15 Décembre 1956.

L'origine de cette Compagnie ou la création de cette dernière est l'oeuvre de deux femmes : "Madame Auguste FARJAS et Mademoiselle GRENIER ", qui prirent cette décision et la mirent en exécution en accord avec les pouvoirs Municipaux, à la suite de l'incendie qui ravageait la boulangerie—patisserie située au centre du village.

Comme dans tous les petits villages, à cette époque, il n'y avait rien pour la défense de tels sinistres que la bonne volonté des habitants.

Pour ce dernier, la chaine fut faite avec des seaux d'eau du puit communal au lieu de l'incendie soit 200 mètres environ et dont le résultat sauvait du feu les maisons voisines.

Les responsables de la Compagnie des Sapeurs—Pompiers furent ainsi nommés en l'année 1906 :

- Monsieur Auguste FARJAS

- Lieutenant.

- Monsieur Marius

BONNARD

- Sous-Lieutenant.

- Monsieur Auguste DEVEAUX

- Sergent Fourrier,

- Monsieur Pierre TRAMBOUZE

- Sergent,

+ 4 caporaux.

../...

Après la limite d'âge de certains, des nouvelles nominations furent faites en 1932 :

Monsieur Auguste
 Monsieur Claudius-Etienne
 Monsieur Auguste
 Monsieur Auguste
 Monsieur Victor
 DESSEIGNE
 Capitaine,
 Lieutenant,
 Sous-Lieutenant,
 Adjudant,

- Monsieur Claudius PHILIPPE - Sergent.

Les années 1936 et 1937 furent également des années de remplacement de fonctions. C'est le 2 décembre 1936 que Monsieur Auguste SAINT-PAUL recevait le grade de Capitaine en remplacement de Monsieur Auguste DEVEAUX atteind par la limite d'âge. Le Lieutenant CHUZEVILLE restait dans ses fonctions ainsi que l'adjudant DESSEIGNE. Monsieur Marius COLAS passait Sergent fourrier le 14 Juillet 1937 et adjudant en 1941. Monsieur Joseph OVIZE recevait le grade de Sergent ainsi que Monsieur Jules PLASSE le 14 Juillet 1937. Monsieur Joseph OVIZE, Sergent Major en 1941 ainsi que Monsieur Francis DESNOYEL. Monsieur OVIZE recevait le grade de Sous-Lieutenant le 14 Juillet 1949 et restait dans les fonctions de son grade comme tous les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs jusqu'à la limite d'âge et, le nouveau processus de 1956 qui reclassait le nombre des effectifs dans les compagnies :

- C. P. I. : 17 ou 12 selon l'importance des communes.

- Centre de Secours : 27,

- Centre de Secours Principal : 32.

Ajoutons à tout ceci que tout d'abord si il y avait des hommes de bonne volonté, il fallait également du matériel. Une collecte était donc faite par Madame FARJAS et Mademoiselle GRENIER qui, avec l'aide de la Municipalité et la générosité des habitants, permit l'achat d'une pompe à bras. Cette dernière fut amenée à pied d'oeuvre de la Gare de LAMURE SUR AZERGUE à SAINT VINCENT DE REINS par Monsieur LIEVRE, transporteur à SAINT BONNET LE TRONCY, tirée par ses chevaux et sa lourde voiture qui amenait les marchandises dans les diverses épiceries du village et qui, à cette époque, fit l'admiration de tous durant ce long parcours.

En 1937, sous l'influence du Capitaine Auguste SAINT-PAUL et avec l'accord de la Municipalité, c'était l'achat d'une 60 m3 RENAULT et de son équipement, ce qui donnait une garantie de plus en efficacité de défense.

Chers amis, voici l'historique de la Compagnie pour une génération, l'an prochain nous reprendrons le texte pour la deuxième en vous remerciant de nous avoir lu, comme vous savez si bien nous recevoir.





Le "CLUB DE NOTRE TEMPS" a été fondé en septembre 1976. Il fêtera donc cette année son 8ème anniversaire.

Les membres se réunissent tous les mois, en principe un jeudi, où divers jeux ont lieu: cartes et dames pour ces messieurs, tricotage pour les dames; d'autres se contentent de bavarder... le tout suivi d'une boisson: café, vin, jus de fruits et brioches.

Chaque année: La fête de Noël avec papillottes, friandises; la fête des Rois avec brioches et couronnes; Carnaval avec bugnes. Le tout fort apprécié.

Un voyage a lieu tous les ans, vers la fin de juin, en différents lieux. Nous avons déjà visité le Zoo de Romanèche et celui du Pal; Beaune, Annecy et, cette année, le Vercors.

Chaque année, une vente-exposition a lieu en automne où l'on peut trouver divers ouvrages faits bénévolement par les membres du Club et appréciés par tous les acheteurs et qui sont d'un bon rapport pour la bonne marche du Club.

Le Club lance un appel à tous les pré-retraités et ceux que nous pourrions appeler les jeunes retraités pour qu'ils de joignent à nous car ce Club a tendance à vieillir et il serait temps que la relève arrive.

Une assemblée générale a lieu tous les ans pour le compte-rendu moral et financier.

Notre Club est composé d'environ I20 adhérants dont voici la composition du bureau:

Président: BEROUD André

Vice-Président: PATUREL Delphine

Secrétaire: BAIZET Antoinette

Trésorier: PHILIPPE Jacques

Membres: SAINT-PAUL André

BAIZET André

SUCHET Claudia

COILLARD Marius



SOCIETE DES TAMBOURS ET CLAIRONS
" LA VAILLANTE "

Les statuts révèlent : " Société indépendante fondée en Septembre 1953, régie par la loi de 1901 ".

Elle a pour but : grouper les jeunes gens pour leur apprendre la musique ou développer leurs connaissances musicales, faciliter l'éducation musicale populaire, organiser des fêtes et des concerts au profit d'oeuvres philanthropiques et pour acquérir des instruments. En outre, prêter son concours à toutes fêtes ou services, civils ou religieux, quand elle sera demandée.

Elle a débutée sur l'instigation de son premier Président, M. René LONGIN, de son Vice Président M. CHAVROT, de son premier Chef M. Antoine CHARMETTE, de quelques musiciens et de ses deux Présidents d'honneur, M. Emile PLASSE et M. THIVEND de la Pierrasse. En 1971, M. Louis VADEBOIN prend la Présidence, M. Jean LACHIZE, Président d'honneur, M. François LACHAIZE remplace le Chef CHARMETTE.

Elle a connu des jours prospères, le recrutement des musiciens se faisait facilement, les répétitions étaient suivies, dans les défilés ses rangs étaient garnis. La désertion des campagnes et l'expansion des loisirs ont rendu plus difficile le recrutement. Malgré cela, jusqu'à présent, la Vaillante n'a pas faillie à sa vocation. Il est vrai que depuis une quinzaine d'année une assistance intercommunale réciproque des deux sociétés de SAINT VINCENT DE REINS et de SAINT BONNET LE TRONCY a permis de renforcer les rangs et de continuer à agrémenter les fêtes des deux communes.

I

Actuellement un certain optimisme anime les dirigeants de la Vaillante, ils espèrent que dans les années à venir des anciens musiciens et des jeunes viendront se joindre à eux dans un bon esprit de camaraderie et pour que vive la musique dans notre commune.

La Vaillante comme les SAINT VINCENTAIS pense que le regain de dynamisme qui se manifeste au sein de la commune ne peut que profiter à son développement et à une meilleure animation de ses sociétés.



Il a été crée en 1969 par M. René LONGIN et M. Gabriel DARPHIN. L'organisation du premier cyclo-cross des Filatures se fit le 26 Octobre 1969.

Le Comité a organisé le championnat du Lyonnais le 21 Décembre 1975. Depuis 1980 au mois de Mars, nous organisons un cyclo-cross annuel à l'américaine. Cette épreuve obtient chaque année un vif succès. Le Comité s'occupe également de l'épreuve sur route du Dimanche de Juillet (fête patronale).

SAINT VINCENT DE REINS possède quelques coureurs de bon niveau :

- MARGET Guy,
- CHASSON Daniel.
- SAINT-PAUL Ludovic,
- MOISSONNIER Hervé,
- DARPHIN Bernard.

Après le décès du fondateur, M. René LONGIN, la Présidence a été reprise par, son gendre, M. Guy MARGET.

Le Comité souhaiterait quelques adhésions supplémentaires pour aider à l'organisation et à la préparation des différentes épreuves.

En cette année 1984, aura lieu la 16ème épreuve du cyclo-cross des Filatures.

Nos souhaits pour les années à venir sont de continuer le plus longtemps possible les deux cyclo-cross annuels ; d'organiser une ou deux grandes épreuves, soit sur route soit en cyclo-cross ; et, d'organiser le championnat du Lyonnais sur route, épreuve qualificative pour le championnat de France.

:-:-:-:-:-:

CLASSEMENT JUNIORS FILATURES

1ère fois en 1983 : MOISSONNIER H. - BAILLY - SAINT-PAUL L. - JOSSERAND - BELIN

CHAMPIONNAT DU LYONNAIS le 21/12/1975

MARGET G - BOTTAZZY Y - ROLLAND - PERRET M - GOUTELLE P - GOUTELLE JM -

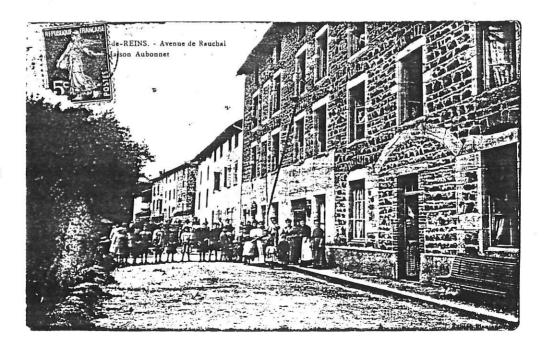
MARGET A - RIGON Ch - GOUTELLE M - PERRET D.

. CLASSEMENT DES CYCLO-CROSS "BOURG" SAINT VINCENT DE REINS

	:	:	:	:	:	:	:
:	9.03.80:	1:	PERRET D. : MARGET	G. : MIDOUNE	: GAY	: PERRET M.	
:	8.03.81:	2:	PERRET D. : GAY	: MARGET G	: MIDOUNE	: PERRET M.	:
:	7.03.82:	3:	DUBUIS G. : PERRET	M. : GAY	: PERRET D.	: MIDOUNE	:
				#1			
			ia (AMERICAINE			
	6,03,83:	4:	PERRET M PERRET D.	: DLBUIS - MARGET :	: MIDOUNE - GAY	:	:
:	4.03.84:	5:	NOEL - LE LIARD	: MARGET - DUBUIS :	: PERRET - MARTIN	:	:
:	:	:	:	:	•	:	:

" LES FILATURES "

-		10400	The second second	_				_						
:		:		:		:		:		:		:		:
:	26.10.69	:	1	:	ROYERE	:	MARGET A.	:	BASSY	:	MARGET G.	: F	RICHARD	:
:	18.10.70	:	2	:	RIGON Ch.	:	BOTTAZZY Y.	:	MARGET A.	:	ROYERE	:	FERRERI	:
:	17.10.71	:	3	:	ROLLAND	:	MARGET A.	:	ORIOL	:	PERRET M.	:	THEILLERE	:
:	22.10.72	:	4	:	ROLLAND	:	DILLECADET	:	MARGET A.	:	FERRERI	:	PERRET M.	:
:	28.10.73	:	5	:	MARGET G.	:	MARGET A.	:	RIGON Ch.	:	BOTTAZZI Y.	:	BULIDON	:
:	20.10.74	:	6	:	BOTTAZZI Y.	:	ROLLAND	:	MARGET G.	:	PERRET M.	:	GOUTELLE P.	:
:	19.10.75	:	7	:	RIGON Ch.	:	ROLLAND	:	MARGET G.	:	BOTTAZZI Y.	:	GAY	:
:	17,10,76	:	8	:	RIGON Ch.	:	BOTTAZZI Y.	:	MARGET G.	:	ROLLAND	:	GAY	:
:	16.10.77	:	9	:	MARGET G.	:	SEMENCE	:	ROLLAND	:	MARTINEZ M.		GOUTELLE M.	:
	15.10.78	•	10	:	MARGET G.		SEMENCE	:	PERRET M.	:	MIDOUNE	:	ROLLAND	:
:	14.10.79	:	11	:	PERRET M.	:	MARGET G.	:	SEMENCE	:	BOTTAZZI Y.	:	DUBUIS G.	:
:	12.10.80	:	12	:	PERRET D.	:	GAY	:	DUBUIS		MARGET G.	:	MIDOUNE	:
:	12.10.81		13	:	DUBUIS	:	PERRET D.		MARGET G.		GAY		PERRET M.	:
:	17.10.82	:	14	:	DUBUIS	:	PERRET D.	•	MARGET G.		PERRET M.	:	MIDOUNE	:
:	16.10.83	:	15	:	DUBUIS	:	MARGET G.	:	DUCHASSIN	:	BROC	:	MIDOUNE	:
:		:		:		:		:		:		:		•
-										100		-		_



I



L'Association des familles a été reconstituée au début de l'année 1965. Elle a pour objet d'étudier et de défendre les intérêts généraux de toutes les familles de St-VINCENT-de-REINS.

Depuis le départ des Soeurs St-Joseph, l'association a pris en charge l'organisation et la gestion de la cantine scolaire. 55 élèves profitent de ce service.

Une somme modique de IO francs est demandée aux parents pour chaque repas servi. Le complément du prix de revient est assuré par une subvention communale, le bénéfice du concours de cartes de fin d'année et par d'autres dons.

Deux personnes sont employées pour préparer le repas, servir les enfants et procéder au nettoyage du local (mis jusqu'ici à sa disposition par la commune). Cette cantine sera transférée à la rentrée I984 à la salle J.M. ROUSSET qui fera un ensemble avec l'école.

En 1979, un service "aide ménagère" atest créé. Il a pour but d'aider les perdonnes âgées, faire le ménage, les repas, les courses. Ce service permet aux personnes qui le désirent de rester chez elles, dans leur pags.

L'Association fait seulement un lien. En effet, le service fonctionne avec CUBLIZE qui se charge de la gestion.

Madame Françoise SAINT-PAUL s'occupe d'établir les dossiers de St-VINCENT, ainsi que de l'organisation du travail pour les deux aides ménagères actuellement an service de I7 personnes âgées.

Le bureau de l'Association des familles se compose ainsi: Président: DUMOULIN Pierre

Vice-Président: GAUGAIN Martine

Secrétaires: CHAMPALLE Christiane, MARGET Chaltal Trésoriers: NOILLY Roger, DUMONTET Jean-Pierre



ASSOCIATION SPORTIVE BASKET.BALL

L'année 1949, St-VINCENT_de-REINS devait compter une nouvelle société sportive au sein de son village.

En effet, une dizaine de bons copains décidèrent de monter une équipe de Basket-Ball.

Engagés en championnat du Roannais, ils débutèrent donc en troisième série. Très vite, par leur jeu très efficace, ils passèrent de la troisième à la deuxième, puis à la première série et, enfin, se retrouvèrent en promotion d'honneur (niveau très bon déjà à cette époque, étant donné le nombre d'équipes régionales) Durant la saison 1957-1958, cette équipe ne se contenta pas d'évoluer simplement dans cette catégorie puisqu'elle finit première de la poule. Dans sa lancée, elle remporta la finale du Roannais qui regroupe les meilleures équipes de chaque poule. Deux années suivirent, puis cette équipe fut contrainte d'abandonner, affichant un manque d'effectif, dû au départ de nombreux jeunes.

Le Basket-Ball renaissait il y a quatre ans où quelques anciens joueurs décidèrent de lancer une nouvelle équipe de jeunes. Malgré leur acharnement, ce fut très dur jusqu'à cette année où cette équipe terminé première de sa poule.

Ne pouvant pas rester sans équipe séniors, la décision fut prise d'en créer une l'année dernière. Malgré les difficultés d'entraînement, l'équipe termina lasaison troisième et se voyait monter d'une catégorie cette année. Une année qui ne se passa pas trop mal puisque la dite équipe termina cinquième. Les résultats sont encourageants et seront certainement encore meilleurs l'année prochaine.

La formation d'une équipe Benjamine est en projet. Un appel est lancé à toutes les personnes intéressées par le Basket pour encadrer ces jeunes qui ont vraiment envie de jouer et que l'on ne peut qu'encourager.

Merci pour eux.



A.P.E.L St VINCENT-de-REINS

Les A.P.E.L de St VINCENT-de-REINS ont été fondées le 18 décembre 1951, sous deux nominations . PRIVEE

(ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES de l'ECOLE PRIMAIRE de GARCONS et ASSOCIATION desPARENTS d'ELEVES de l'ECOLE PRIVEE PRIMAIRE de FILLES).

A cette époque Monsieur Maurice ROUILLET en était le Président, Monsieur Joseph LACHAIZE VicePrésident, Monsieur Georges BUFFIN Secrétaire et Monsieur AULAS Emile Trésorier. Se succédèrent à la Présidence, Monsieur Joseph LACHAIZE, Monsieur Marius COLAS, Monsieur André BEROUD, Monsieur Edmond LACHAIZE, Monsieur Jean DURY et Madame Michèle NONY.

Le 28 Septembre 1974 eut lieu une Assemblée Générale Extraordinaire, où fut prononcée la dissolution de l'Association de l'Ecole Privée Primaire de Filles, suite à la Mixité, modification de la structure des Classes et dans le but de faciliter les problèmes de gestion et d'administration. Furent regroupées à cette date les deux associations qui prirent le nom d'ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES des ECOLES PRIMAIRES ELEMENTAIRES PRIVEES MIXTES CHAMPAGNAT et St JOSEPH. Monsieur Jean DUMOULIN en fut le nouveau Président jusqu'à l'Assemblée Générale du 24 Octobre 1981.

A ce jour le Bureau est composé comme suit: Monsieur AULAS Pierre Président, Monsieur René BODET Vice Président, Madame Chantal SAINT PAUL Secrétaire, Madame Andrée CHABERT Trésorière et de huit Administrateurs .

L'Association est rattachée à la Fédération des A.P.E.L. du Roannais.

Son BUT: Rassembler les Parents ayant la charge des Enfants inscrits à l'Ecole.

Apporter un soutien matériel et moral à l'Ecole, aux Familles et aux Enseignants ,

Et depuis peu, assurer l'organisation et la gestion du transport et de l'utilisation de la Piscine municipale de COURS, par nos Enfants .



GROUP EMENT COMMERCANTS ARTUSANTS

Une foire très ancienne avait lieu, autrefois, à Sţ-VINCENT_de-REINS le dernier mardi du mois de mai; c'était le foire aux "petits cochons".

Cette foire est tombée en désuétude.

Un groupement de commerçants et artisans, sous la présidence de Mr Michel LACHAIZE, décidé de remettre en vigueur cette foire dès l'année 1977.

La date en fut fixée au premier samedié de mai et il fut décidé d'en étendre sa portée en foire commerciale généralisée, en foire foraine, pour les bestiaux, machines agricoles, voitures automobiles, textiles, etc...

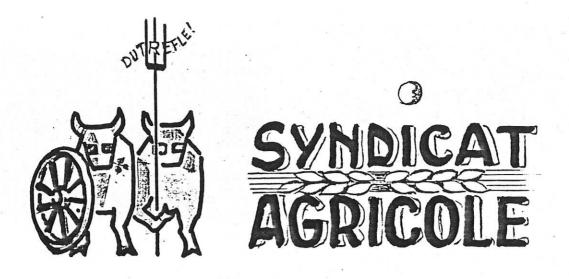
Depuis huit années consécutives, cette manifestation a enfin obtenu ses lettres de noblesse. Nombreux sont les forains qui y participent. Les acheteurs sont également fidèles et y dépensent volontiers leurs deniers. Un spectacle dans la rue l'après-midi est bien accepté.

Un repas spécial et de prix abordable est servi avec grâce.

Les dévouements nécessaires à la réalisation de cette fête sont nombreux et se trouvent aussi en dehors des ressortissants artisans ou commerçants. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

La Municipalité, présidée par son maire, Monsieur DEVEAUX, doit aussi être applaudie pour l'aide appréciable qu'elle prodigue en la circonstance.

Rendez-vous à la prochaine Foire, le 4 MAI 1985



Monsieur le Maire et son Conseil m'ont chargé de vous parler de l'agriculture sur notre commune de St-VINCENT-de-REINS.

Les terrains agricoles de notre commune ont une superficie d'environ 639 hectares. Ils fournissent du travail à 30 exploitants dont 3 GAEC (pères, fils ou frères), le reste en exploitations familiales (couples, parfois un enfant).

Notre agriculture est spécialisée dans l'élevage, le lait. Quelques bêtes à viande, des mères allaitantes, très peu de chèvres, de la volaille. Nous retrouvons quelques cultures de céréales et pommes de terre. L'intensification fourragère se pratique depuis quelques années (ensilage d'herbe, de maïs). Le travail d'ensilage se fait en entr'aide entre agriculteurs.

Pour la majorité d'entre nous, le lait est vendu à la Coopérative de Tarare dont la présidence est assurée par l'un des nôtres.

Les bêtes à viande, vaches de réforme, petits veaux, sont vendus à la Coopérative agricole des éleveurs de la Région Luonnaise.

Un peu de fromages, de volailles, pour la vente directe aux consommateurs, sont proposés par un tout petit nombre d'agriculteurs.

La formation des agriculteurs est continuellement remise en cause. Pour étudier le problème, nous nous retrouvons chaque hiver. Pour les hommes, à des stages ou journées de formation. Tous, jeunes et moins jeunes, sont invités à y participer.

Pour les femmes, il existe un G.U.F.A., groupement de vulgarisation féminine agricole qui est en liaison avec les déléguées féminines de syndicat agricole. Beaucoup d'activités sont programmées par une commission pour chaque année. Cela va depuis des achats groupés (sacs congélation, plants de fleurs), des visites d'étude

(institut MERIEUX, Bully, Labe), des réunions d'information, des stages de 3 jours jusqu'au stage de I20 heures. Ces stages sont programmés d'après la demande des agricultrices elles-mêmes.

Le travail de la femme sur l'exploitation, bien que non défini, est très vaste (Secrétariat, comptabilité, traite, soin des animaux, transformation, commercialisation, coups de main, basse-cour, etc...)

Nous, jeunes, nous nous félicitons de voir sur notre commune beaucoup de jeunes agriculteurs. Des installations se sont faites régulièrement.

Les aides techniques pour la conduite des exploitations sont nombreuses mais coûtent cher. Citons: contrôle laitier, service de remplacement, agri bilan conseil, technicien conseil, vétérinăire conseil, groupement d'achats).

Un petit peu de tourisme avec le camping à la ferme. Quelques agriculteurs ont des actions à la S.I.C.A. de l'auberge de "la VOISINEE, lac des Sapins", fournissent des produits et vont aussi y travailler.

N'oublions pas notre patron: St-BLAISE, fêté humblement chaque année par une messe le 3 février. Ce jour, notre syndicat agricole se retrouve pour une assemblée générale. Des représentants de notre syndicat assistent au congrès annuel départemental de la F.D.S.E.A., ainsi qu'au congrès de la montagne.Notre syndicat est aussi représenté à diverses rencontres, soit cantonales, soit départementales. De même, il organise des achats groupés (engrais, ficelle)

Tous les agriculteurs (masculin) fermiers ou propriétaires sont invités tous les deux ans par nos amis de la société de chasse à un succulent repas où le gibier ne saurait être absent évidemment! Merci aux chasseurs.

Je termine mon petit exposé paysan en remerciant monsieur le Maire et son Conseil pour avoir invité l'agriculture dans leur bulletin. Je dirai aux habitants de St-VINCENT que les agriculteurs sont là pour leur fournir les produits frais de leurs exploitations. Venez les voir.

La présidente du Syndicat agricole Paulette BILLET

ASSOCIATION AMICALE DES CHASSEURS



L'association est plus que Cinquantenaire, puisqu'elle a été fondée en 1922 à l'initiative de Messieurs ROLLIN Julien - BELUZE Firmin - LONGERE Périgrin - PLASSE Joseph.

Elle a des statuts qui ont pour but d'associer propriétaires et chasseurs et de règlementer la pratique de la chasse. Règlement que chaque chasseur a le devoir de respecter.

L'association doit oeuvrer pour la sauvegarde du gibier et la destruction des nuisibles. Elle est affiliée à la Fédération départementale des Chasseurs du Rhône.

Depuis sa fondation neuf Présidents successifs ont guidé sa marche pour qu'on la retrouve à soixante deux ans toujours aussi présente et dynamique.

Elle est dirigée par un bureau de neuf membres qui sont actuellement :

Présient: DUDU Jean - Vice président : MURAD Jean Paul -Secrétaire : CORNELOUP Henri - Trésorier : CHAMPALLE Michel - Membres : BRUN Antoine - FOUILLAND Albert - MARCHAND André - NONY André - BILLET Claude.

Les sociétaires peuvent pratiquer leur sport favori grâce à l'apport du droit de chasse que leur accorde les propriétaires de la commune.

Afin de les remercier et de resserrer avec eux les liens de bonne entente et d'amitié, les chasseurs invitent, tous les deux ans, les propriétaires et exploitants agricoles à un repas.

Le dernier a eu lieu le 26 février 1984, le chevreuil qui figurait au menu pour une bonne part, a été un enchantement pour les palais, même les plus blasés.

La seule prestation, hors chasse de l'association, est de faire deviner le poids exact d'un cochon aux visiteurs de la foire annuelle de notre charmant village.



La société Inter-Communale de pêche du Haut-Rhin existe depuis 1937.

Son premier président fut monsieur Albert FARGEAT jusqu'en 1946 où fut nommé président mansieur MALVAL. Celui-ci le resta jusqu'à la nomination de Monsieur André MARCHAND en 1958.

Le bureau actuel est le suivant:

- Président: Monsieur MARCHAND André
- Vice-Président: " SAINT-PAUL André
- Secrétaire:
- " DUDU Jean
- Trésorier:
- " FOUGERARD Albert.

Société très active puisqu'elle compte environ 240 membres, pour la plupart étrangers.

Sur le plan réalisation, la pièce maîtresse est incontestablement la construction des barrages successifs des Hautes-Filatures qui ont mis en valeur cette portion de ruisseau de près de 200 mètres où il n'existait aucun trou d'eau.

Ensuite, citons également l'aménagement de 5 ruisseaux pépinières qui fournissent chaque année, grâce aux pêches électriques, 2500 truitelles sauvages d'excellente qualité qui sont ensuite déversées dans le Reins et le Roncon.

Mise en réserve: le bief de Monsieur SANLAVILLE à Magny dans lequel sest déversés la moitié des truitelles des ruisseaux pépinières.

Deux réempoissonnements par an en truites de la maille (23cm): la première au mois de mars avant l'ouverture (200 Kgs), la seconde au mois de juin (200 Kgs)

Projet avec demande de subvention de réfection du barrage à l'entrée du bief de monsieur PERRIN, cet ouvrage ayant été emmené par la crue.

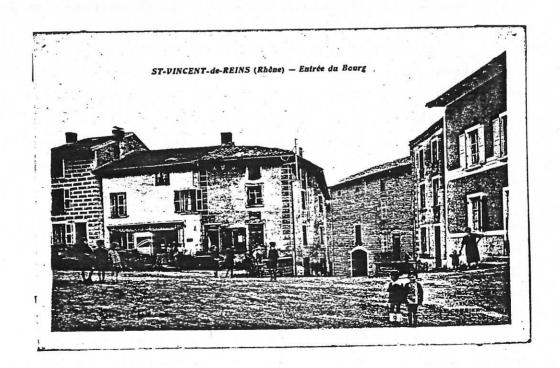
Côté manifestations: la saison commence tous les ans par la soupe aux choux, garnie de lard, offerte aux pêcheurs lors de l'ouverture du mois de mars, au café-restaurant LAFFAY

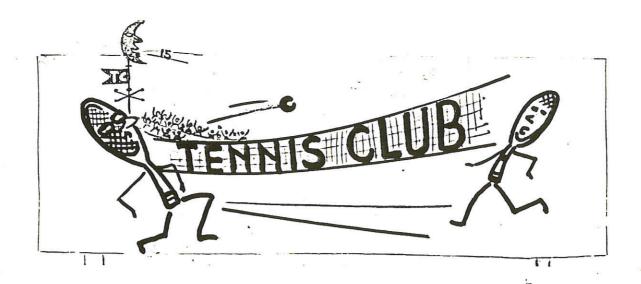
Ensuite, le premier dimanche de juin, le concours de pêche au bief AUPLAT à Magny, concours amical où tout le monde a une chance car 70 kilos de truites arc-en-ciel sont mises à l'eau à cet effet.

Cette année I984, la société de pêche a organisé le congrès départemental de la pêche qui a été un succès total grâce au dévouement des pêcheurs de St-VINCENT qui n'ont pas oublié la devise: "St-VINCENT reçoit, St-VINCENT sait recevoir".

Nous avons la chance de posséder un des plus beaux parcours de pêche du département du Rhône. Nous avons subi un gros coup dur lors de la pollution accidentelle due au xylophène; depuis, nous multiplions nos efforts pour que la rivière redevienne ce qu'elle était. C'est un travail de longue haleine (IO à I5 ans). Que tout le monde en soit conscient et si, parfois, le pêcheur se plaint de prendre trop de truitelles, les truitelles grossiront, et en prenant soin de les décrocher avec un dégorgeoir. Une rivière sans truitelles est une rivière morte à plus ou moins longue échéance.

J'en profite pour demander à tous les St=Vincentais de respecter leur rivière, qu'ils soient pêcheurs ou non, Ce n'est pas un dépotoir. Les cadres de vélos, casseroles, bidons et autres ferrailles qui s'accumulent en divers endroits nous font honte. Que chacun fasse un effort.





Le tennis Club de SAINT VINCENT de REINS est né au début de l'année 1983, c'est le petit dernier des associations sportives de SAINT VINCENT de REINS.

Il suffisait d'une soixantaine de joueurs pour que ce club fonctionne, mais l'engouement a été tel la première année que l'on a compté 162 licenciés et en ce début 84, ce chiffre est déjà dépassé. Les heures d'occupation du court sont là pour prouver l'intérêt porté à ce sport, pendant la belle saison, le court a été occupé 14 heures par jour et, grâce à l'éclairage qui vient d'être installé on espère jouer encore plus longtemps.

Selon les désirs du Président Marius AULAS, l'initiation des jeunes est l'objectif principal, c'est ainsi que la journée du Mercredi leur entièrement réservée et sous les conseils de Messieurs Hubert CRASSARD et Daniel CHASSON, les enfants s'entrainent par groupe de niveaux différents. On peut noter déjà que cinq de ces enfants ont participé au championnat du lyonnais, et cette première prestation laisse présager de bons résultats. Une petite rencontre amicale a eu lieu recemment avec de jeunes enfants d'AMPLEPUIS, et, SAINT VINCENT de REINS a remporté 6 matchs sur 8.

Chez les plus grands, pas de compétitions en vue, Il'essentiel est de jouer et de garder la forme.

Pour les débutants, Hubert CRASSARD assure un cours d'initiation le jeudi soir.

Pour les joueurs plus avertis, le club organisera cette année deux tournois individuels, et un tournoi en double mixte fin juin.

De belles journées en vue...

SAINT. VINCENT. DE. REINS

C'est en 1958 que fut créée officiellement la section des boules des Filatures, sous l'impulsion de quelques personnes bénévoles, notamment Mr BUTTY Albert, qui décidèrent de construire un boulodrome. Mr SAULNIER Joannès offrit gracieusement un morceau de terrain et de nombreux voloptaires se retrouvèrent les samedis et jours fériés pour la réalisation de ce boulodrome remarquable, puisqu'il est toujours en service à l'heure actuelle.

Mais, c'est surtout sous la présidence de Mr BURNICHON Maurice et de son équipe, en 1976, que cette société a pris un essor important puisque le nombre des licenciés doubla sous cette présidence. De nombreux concours furent créés, ainsi que la boule rouge, en alternance avec la section du bourg.

A l'heure actuelle, nous comptons 80 licenciés et la société enregistre des bénéfices tous les ans. Cette société dynamique au demeurant peut se réjouir de compter parmi ses membres une équipe qui évolue en 2ème division composée de:PLASSE Alain-CORNELOUP Pierre-UFILION Maurice - BURNICHON Georges - VADEBOIN Jean-Paul- qui défendirent brillamment les couleurs de St-VINCENT. Elle possède également un véritable champion en la personne de BURNICHON Franck qui évolue actuellement en équipe de France cadets et qui a déjà de nombreux titres à son actif, notamment la victoire aux "Maîtres Joueurs" à St-Etienne en 1984 et qui a été sélectionné de nombreuses fois pour participer à des compétitions à l'étranger. Il vient, tout dernièrement, de décrocher le titre envié de champion du monde des cadets en Italie. Ce n'est d'ailleurs pas le premier international puisque St-VINCENT compte déjà un champion de France, un champion du monde en la personne de FILLON Maurice.

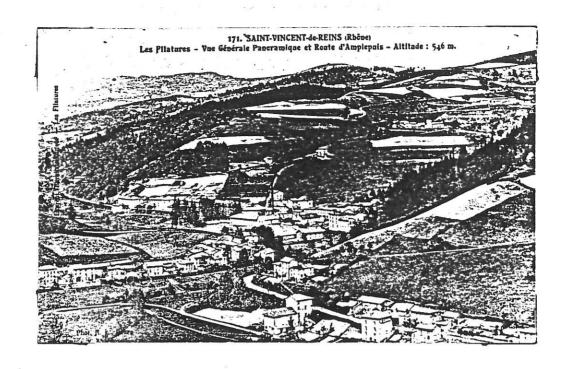
Les membres du bureau profitent de l'occasion qui leur est donnée pour remercier toutes les personnes qui contribuent au développement de cette société et notamment la Municipalité qui nous construit un magnifique boulodrome qui sera opérationnel à la fin de cette année et qui permettra à la société d'augmenter son activité.

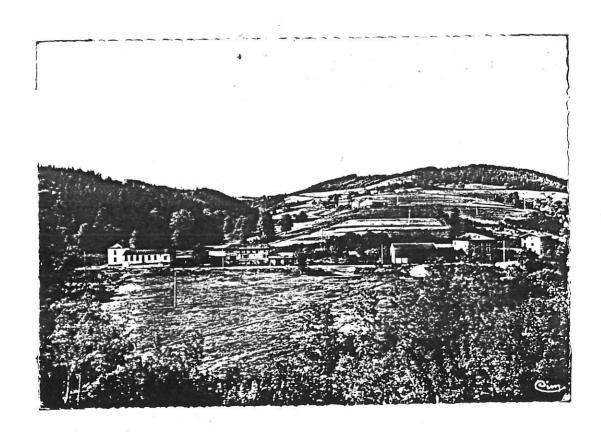
J.P.PLASSE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1984

MARS	Samedi 24	Eliminatoires Boules 4º Division.
	Dimanche 25	Challenge Fillon.
47777		
AVRIL	Dimanche 1	Tournoi de Tennis Enfants de 14 ans & moins.
	Dimanche 8	Congrès de la Pêche.
	Dimanche 15	Congrès des Sapeurs Pompiers.
	Samedi 28	Bal des Classes en 4 au Caveau.
	•	
MAI	Samedi 5	Journée de la Foire.
	Dimanche 6	Finale du Tournoi de Tennis.
	Dimanche 13	Fête des Classes en 4.
	Dimanche 27	Tournoi de Basket.
	TT 3	Consequent de Douis et C. Pour ha et trans
JUIN	Vendredi 1 Dimanche 3	Concours de Boules 64 Doublettes. Concours de Pêche à Magny
	Lundi 11	Concours de Boules 32 Quadrettes.
	Dimanche 17	Profession de Foi.
	Dimanche 24	
	Dimandice 24	Tournor de Tennira Mixte.
JUILLET	Dimanche 1	Fête Patronale de St Vincent.
	Dimanche 8	ou 15 Concours de Boules exhibition.
	Samedi 21	Concours de Boules des Pompiers.
	Dimanche 29	Concours de Boules 64 Doublettes.
	Lundi 30	Boule Rouge.
	2	
AOUT	Jeudi 2	Concours de Boules 32 Doublettes.
	Samedi 18 Dimanche 19	Concours de Tir.
	Samedi 25	Concours de Boules 64 Tête à Tête.
SEPTEMBRE	Dimanche 16	Journée de la Marche.
	Dimanche 23	Tournoi de Tennis.
OCTOBRE	Dimanche 7	ou 14 Cyclo-Cross.
NOVEMBRE	Dimanche 18	
	Samedi 24	Concours de Cartes Association des Familles.
		:-:-:-:-:-:

L'illustration de ce bulletin a été réalisée par notre artiste local Monsieur JEAN LACHAIZE.





SAINT VINCENT DE REINS "HAMEAU DE MAGNY"